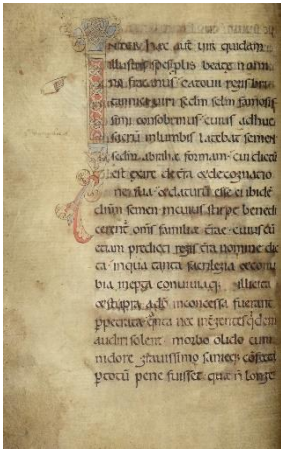


Le Cartulaire de Landévennec et la bibliothèque de Quimper



Ce manuscrit vieux de près de mille ans est à ce jour le plus ancien document conservé à la médiathèque Alain-Gérard de Quimper. Il n'a pas toujours fait partie des collections, comment est-il arrivé là ?

En voici d'abord la description faite par la Commission de surveillance de la bibliothèque le 18 janvier 1897 pour la police d'assurance :

« *Cartulaire de l'abbaye de Landévennec et vie de Saint Guénohé ; onzième siècle (pars 1047) parchemin 164 feuillets, ornementation fort simple composée de lettres initiales rouges, bleues, jaunes, belle écriture avec quelques particularités rappelant les manuscrits irlandais, reliure bois et parchemin estimé à la somme de 48 francs.* »

La disparition du Cartulaire !

Du XI^e siècle jusqu'à la Révolution, le cartulaire demeure au sein de l'abbaye de Landévennec où il a été rédigé. Pendant la Terreur, les biens des émigrés comme ceux du clergé sont confisqués et déclarés biens nationaux. L'abbaye de Landévennec n'échappe pas à la tourmente et ses biens, dont son importante bibliothèque, sont saisis. Les ouvrages ainsi collectés sont rassemblés dans les dépôts littéraires de chacun des districts, à charge pour les municipalités d'en dresser l'inventaire.

Catalogue

DES

OBJETS ÉCHAPPÉS AU VANDALISME

DANS LE FINISTÈRE

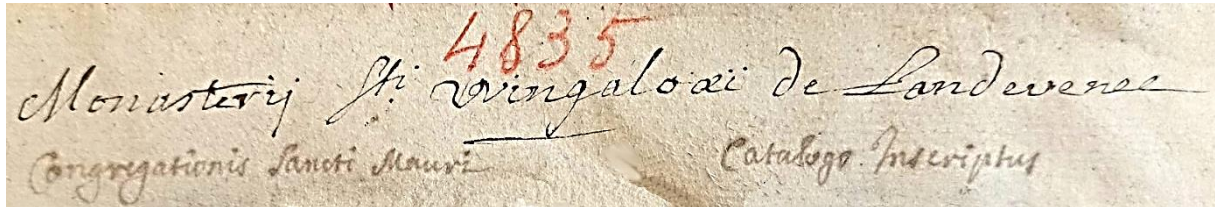
En 1794, Jacques Cambry rapporte dans son *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère dressé en l'an III* que les livres de la bibliothèque de l'abbaye sont stockés dans le dépôt du district de Châteaulin. Il liste les plus remarquables et mentionne un très ancien manuscrit relatif à la vie de Saint Guénohé, le fameux Cartulaire de l'abbaye de Landévennec.

Son format modeste pourrait l'avoir sauvé de la destruction, rendant ses pages en parchemin épais impropres à la fabrication des munitions, les fameuses gargousses, de la poudre conditionnée dans une enveloppe souple (toile, papier ou parchemin).

Qu'il ait échappé au funeste destin réservé à de nombreux manuscrits sortis des scriptoria nous renseigne pas sur l'identité de son nouveau détenteur, celui qui l'aura mis à l'abri des vicissitudes de la période.

Il ne sera plus fait mention du manuscrit durant quarante ans.

La période révolutionnaire, qui est aussi à l'origine de la création des bibliothèques publiques par le décret du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803), a permis de dresser les premiers catalogues de bibliothèques. Les livres provenant de la bibliothèque de Landévennec, au préalable stockés au dépôt de Châteaulin, ont rejoint Quimper, le chef-lieu du département, et sont répertoriés dès 1803 dans le registre de la bibliothèque de l'école centrale – sans le Cartulaire, qui s'est volatilisé dans l'intervalle !



Ainsi, le Cartulaire de Landévennec, reconnu en 1794 à Châteaulin par Cambry a bel et bien disparu au moment de la création de la bibliothèque de Quimper en 1803.

Quand le Cartulaire arrive-t-il à Quimper ?

La bibliothèque de l'école centrale est mise à la disposition de l'université impériale puis concédée à la ville. En 1816 est officiellement créée une bibliothèque publique dans l'ancien couvent des Ursulines (à l'emplacement de l'actuel Chapeau Rouge). Pierre-Marie Le Grand, ancien administrateur des arsenaux de la marine, est recruté comme archiviste bibliothécaire. C'est lui qui fera acheter le Cartulaire par la ville de Quimper en 1834.

Cette acquisition est assez discrète. On en trouve la mention dans le registre des dons de l'Etat et achats d'ouvrages (1808-1858) conservé aux Archives municipales sous la cote 2R_QUI_0019 où l'information suivante est reportée :

« Cartulaire de Landevennec, ms. sur vélin, 1 vol. in-4°, 48 F »

« Manuscrit dont on ne connaît aucune transcription, cité par Cambry comme appartenant au département du Finistère, il l'est plus spécialement encore par les Bénédictins qui en ont extrait des passages pour leur histoire de Bretagne. (3 vol. in-f.) La communication est souvent réclamée par les amateurs, la bibliothèque de Quimper paraît avoir plus qu'aucun autre établissement des droits à obtenir la cession de ce monument historique unique dans son espèce, si d'ailleurs d'autres villes, surtout en Bretagne, en connaissaient l'existence, ainsi que la modicité du prix indiqué ci-contre, on ne saurait douter qu'elles ne s'empressassent d'établir en concurrence des propositions à la hauteur desquelles notre ville ne saurait atteindre. Un libraire en a estimé six louis la transcription. »

A qui le bibliothécaire Le Grand a-t-il acheté le Cartulaire ? Où était passé ce dernier depuis 1794 ? Par quel heureux hasard, par quel circuit bien informé François-Marie Le Grand a-t-il été mis sur les traces du précieux manuscrit ? Autant de questions encore sans réponses aujourd'hui.

Néanmoins, le Cartulaire entre bien dans les collections de la bibliothèque et en devient la pièce maîtresse.

Deux ans plus tard, en 1836, la bibliothèque s'installe au premier étage de la nouvelle mairie où le manuscrit sera désormais régulièrement consulté. A partir de 1858, les demandes pour l'emprunter deviennent même régulières. Le préfet du Finistère, le ministre de l'Intérieur en 1875, puis René-François Le Men, l'archiviste du département, sollicitent tour à tour le prêt du précieux document, voire proposent de l'échanger contre les archives de délibérations de la commune de Quimper en possession du département !

Rien à faire le Cartulaire reste à la bibliothèque.

Vers une édition du Cartulaire

En 1876, le ministre de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts demande au maire de Quimper de prêter le Cartulaire à Monsieur Le Men afin que celui-ci se charge d'en publier la transcription. La commission accepte de le prêter pour deux mois.

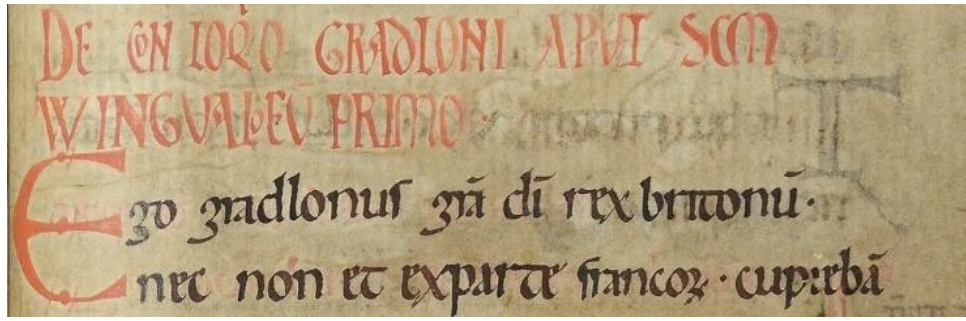
Cette décision fait suite à la demande que l'archiviste Le Men a adressé à la Commission des Travaux Historiques de bien vouloir éditer le Cartulaire, commission qui le missionne pour réaliser le travail. Hélas, René-François Le Men décède prématurément en 1880 et ne peut achever sa mission.

*RAPPORT SUR LE CARTULAIRE DE LANDEVENEC,
par M. A. Ramé, membre du Comité.
(Séance du 11 décembre 1882.)*

En 1882, Alfred Ramé, membre du Comité des Travaux Historiques, rédige un rapport sur le Cartulaire de Landévenec dans lequel il fait état de la nécessité de poursuivre les travaux de M Le Men. Voici la conclusion de ce rapport :

« En résumé, La commission de publication des Mélanges estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite au projet de publication du Cartulaire de Landévenec, en ce qui concerne la partie hagiographique du manuscrit.

Elle considère comme utile au progrès des études philologiques une édition complète de la partie historique de ce cartulaire, mais la copie de M. Le Men devra être remise à un philologue versé dans la connaissance de l'ancienne langue bretonne et capable d'ajouter au texte la préface et les notes critiques qui font actuellement défaut au travail présenté au Comité »



La décision du Comité des Travaux Historiques de publier uniquement les chartes, en écartant la volumineuse partie hagiographique, déclenche l'irritation des érudits quimpérois, comme en témoignent les comptes rendus des délibérations de la Commission de la Bibliothèque de 1883.

Le torchon brûle entre les deux institutions ! Le Comité des travaux historiques minimise l'importance du document, sa qualité ainsi que ses possibles apports historiques. Ce qui n'est évidemment pas l'avis des membres de la commission quimpéroise, messieurs Hardoin, Luzel, Fougeray, Gauguet, Rabot et Derennes, qui n'obtiendront pas gain de cause.

Séance du 12 Novembre 1883,
Présidée par M. Astor, Maire.

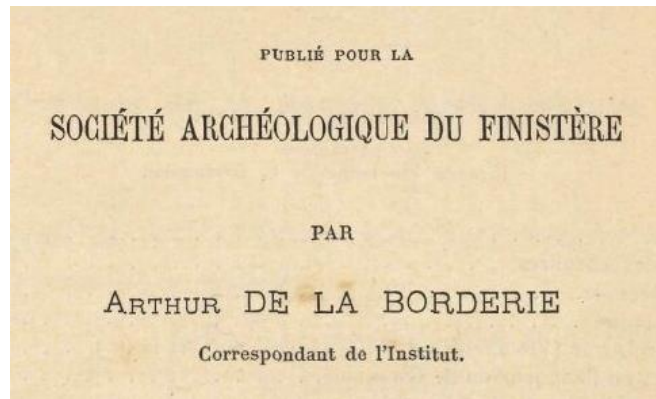
Étaient présents: M. M. Gauguet - Rabot - Fougeray - Faty - Luzel -
Hardoin et Derennes, secrétaire.

La Commission de la bibliothèque de Quimper demande au Comité des travaux historiques de reprendre l'édition complète du Cartulaire. Dans un second rapport publié en 1884, Alfred Ramé réitère la position du Comité des Travaux Historiques en confirmant l'inutilité de publier le corpus hagiographique. Bon prince, il laisse à la ville de Quimper la maîtrise d'ouvrage d'une publication intégrale et propose même le versement d'une subvention à la Société Archéologique du Finistère si elle entreprend la publication.

Ainsi, deux éditions du Cartulaire voient le jour à deux années d'intervalle.

En 1885, Seules les chartes transcrites par René-François Le Men, tronquées des vies de Saint Guénolé et de Saint Idunet, sont effectivement publiées dans le tome V des *Mélanges historiques : choix de documents*, par Emile Ernault avec une préface de Henri d'Arbois de Jubainville, professeur au Collège de France.

A Quimper, le projet alternatif prend corps dès 1884. La Société Archéologique du Finistère charge en 1885 l'historien Arthur Lemoyne de La Borderie de réaliser une édition intégrale du manuscrit, comprenant les vies de saints et les chartes de l'abbaye. Le précieux document quitte alors le Finistère pour l'Ille-et-Vilaine pour plusieurs années.

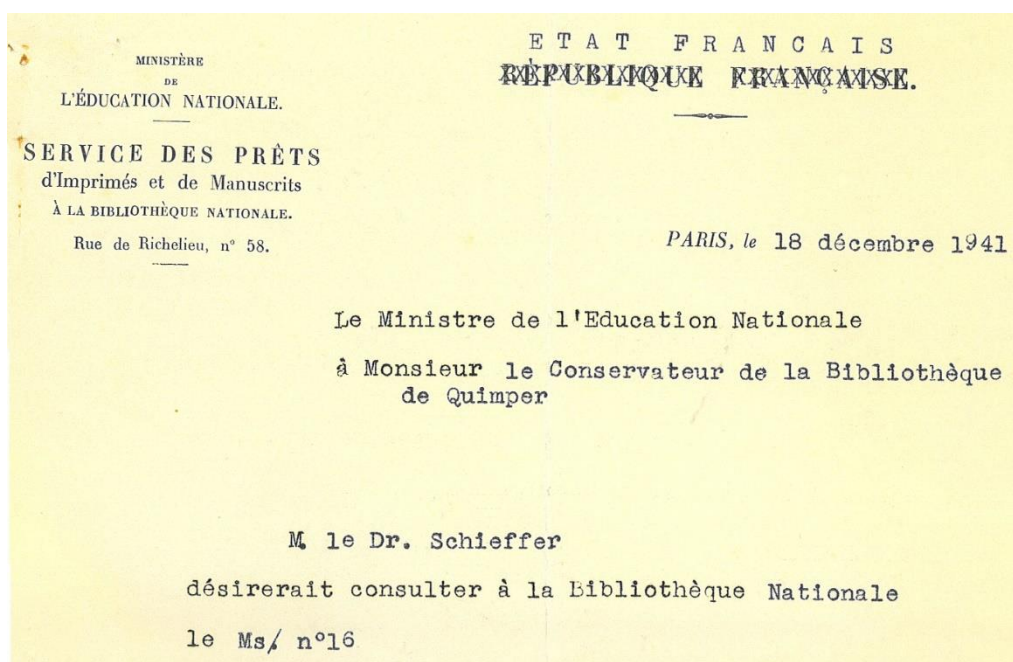


L'édition de La Borderie paraît en 1888, soit deux ans après celle, posthume, de François-Marie Le Men. La Borderie gardera encore le manuscrit jusqu'en janvier 1891, comme en témoignent les courriers de Théodore Hersart de La Villemarqué, président de la Société archéologique du Finistère, adressés au maire de la ville en 1890 (un prêt de 6 ans ! cela laisse songeurs les bibliothécaires d'aujourd'hui).

Une fois l'édition complète du Cartulaire parue à la fin du XIXe siècle, le XXe siècle sera-t-il propice à une période de calme pour le très ancien manuscrit ? Cela ne semble pas être le cas...

Seconde Guerre Mondiale : convoitise allemande et prudence quimpéroise

La seconde Guerre Mondiale marquera aussi l'histoire du Cartulaire. En septembre 1941, le ministère de l'Education Nationale demande par courrier d'envoyer le *manuscrit 16* à la Bibliothèque Nationale pour le mettre à disposition du docteur Schieffer, du service allemand des bibliothèques. Dans un premier temps la commission refuse le prêt, au motif que le règlement de la bibliothèque interdit le prêt des documents rares et précieux. Et que par ailleurs la valeur du Cartulaire est tel qu'il demeure dangereux de l'envoyer à Paris en ces temps incertains. Le ministère relancera trois fois la bibliothèque avant d'obtenir une réponse.



En 1942, une quatrième lettre renouvelle la demande de prêt, en argumentant cette fois que le Cartulaire contient le diplôme de Louis Le Pieux, datant de 818, qui institue la règle bénédictine à Landévennec. C'est ce document que veut consulter le docteur Schieffer. Le bibliothécaire, Barthélémy Gallo, répond alors habilement que le manuscrit de Quimper ne contient pas la lettre demandée qui fait partie des feuillets manquants comme l'attestent les différentes éditions réalisées à la fin du XIXe et que le diplôme se trouve à la Bibliothèque Nationale, dans la copie du Cartulaire faite au XVIe (BNF, ms Latin 5610 A). Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'envoyer le Cartulaire à Paris.

Le Bibliothécaire

B. Gallo

La pression monte. Le ministre réitère sa demande et veut connaître d'urgence la suite donnée à ses lettres. Nouvelle réponse de Gallo en juillet 1942 qui rappelle ses précédents courriers. L'affaire s'arrête là. A la fin de la guerre, c'est un autre péril qui menace la bibliothèque et ses collections. En prévision de possibles bombardements, le Cartulaire est prudemment entreposé avec trois autres précieux manuscrits dans les sous-sols de la Banque de France.

Le Cartulaire finira bien par aller à la Bibliothèque Nationale, mais seulement après la Libération. Il y sera restauré, dans la forme qu'on lui connaît aujourd'hui (sans sa reliure en bois). Son retour à Quimper fera la une de la presse locale en 1949. L'histoire raconte que la restauration fût priorisée, en remerciements des actes de courage du bibliothécaire Gallo, qui s'est opposé à communiquer le manuscrit aux allemands pendant la guerre. Heureuse décision quand on apprend, après-guerre, combien le régime hitlérien a spolié de nombreux bien nationaux et privés pendant l'occupation.



En juillet 1952 enfin, après avoir survécu à de multiples périls, le Cartulaire de Landévennec retrouve, le temps d'une exposition organisé par Bernard de Parades et Jean Coroller, les ruines de l'abbaye qui l'a vu naître. Les « Journées de Landévennec » sont annoncées dans la presse comme « une étape dans la résurrection d'un foyer de vie religieuse et bretonne ». Le précieux manuscrit, transporté avec la voiture de la ville par le bibliothécaire Gallo escorté par le député-maire de l'époque, Joseph Halleguen, est assuré pour huit millions et exposé durant six semaines sous la garde permanente d'un gendarme.

Donnons décharge à Monsieur GALLO, le 10 juillet 1952
du "Cartulaire de Landévennec", de "l'Évangélaire de Jean
de Landévennec" et de "Les Corps Saints de Montreuil"
par Roger Rodière, qui nous sont confiés jusqu'au vendredi
1er août 1952.

LANDEVENNEC, le 10 juillet 1952

R. P. BERNARD, Prieur.

Aujourd'hui, le Cartulaire de l'Abbaye de Landévennec est consultable dans sa version numérisée sur le site internet des Médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale. Un fac-similé complet a également été édité en 2015, *Le Cartulaire de Saint-Guénolé de Landévennec*, sous la direction de Stéphane Lebecq, aux Presses universitaires de Rennes. On peut y consulter le Cartulaire dans son intégralité ainsi que la traduction de la vie de Saint Guénolé et d'importants travaux historiques permettant de découvrir toute l'importance de l'Abbaye de Landévennec dans l'histoire de la Bretagne aux alentours de l'an mille.

Boris Gapihan, Conservateur

Sources

Wrdisten (Copiste). *Cartulaire de l'abbaye de Landévennec et vie de Saint-Guérolé*. 1 vol. (164 f. parchemin), ornementation, lettres initiales rouges, bleues et jaunes, 27,3 x 18,4 cm, 1047.

Médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale, MS 16. Consultable en ligne :

<https://mediatheques.quimper-bretagne-occidentale.bzh/iguana/www.main.cls?url=search&p=af3e6a0a-94ab-11e8-a80b-0050568050bf#recordId=1.346029>

Registre des délibérations de la commission de la Bibliothèque de Quimper, 1836-1883.

Médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale, MS 102.

Registre des délibérations de la commission de la Bibliothèque de Quimper, 1883-1958.

Médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale, MS 96.

Catalogue primitif de la bibliothèque de Quimper. 1 vol. (312 f.), 39 x 23,5 cm, 1795. Médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale, MS 29. Consultable en ligne :

<https://mediatheques.quimper-bretagne-occidentale.bzh/iguana/www.main.cls?url=search&p=af3e6a0a-94ab-11e8-a80b-0050568050bf#recordId=1.372658>

Catalogue des ouvrages qui composent la Bibliothèque publique, établie près l'Ecole centrale du département du Finistère. Suivi de Supplément et note constatant la remise de la Bibliothèque à la commune de Quimper (vendémiaire an XII). : 2079 ouvrages complets, 268 incomplets. 1 vol. (178 p.), 40 cm., 1803. Médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale, MS 33. Consultable en ligne :

<https://mediatheques.quimper-bretagne-occidentale.bzh/iguana/www.main.cls?url=search&p=af3e6a0a-94ab-11e8-a80b-0050568050bf#recordId=1.373808>

Le registre des dons de l'Etat et achats d'ouvrages (1808-1858). Archives municipales de Quimper, 2R_QUI_0019.

Cambry, Jacques. *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère dressé en l'an III*.

Nouvelle édition. Trois cent exemplaires, N°9, XXII-II-278 p., 25 cm.- H. Caillière, 1889. Médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale, Z 71.9.3 et Z 71.9.4. Consultable en ligne :

<https://mediatheques.quimper-bretagne-occidentale.bzh/iguana/www.main.cls?url=search&p=af3e6a0a-94ab-11e8-a80b-0050568050bf#recordId=1.170464>

Sous la direction de Lebecq, Stéphane. *Cartulaire de Saint-Guérolé de Landévennec*. Collection « Sources médiévales de l'histoire de Bretagne ». 455 p. Presses Universitaires de Bretagne, Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 2015.

Ramé, Alfred. *Rapport sur le Cartulaire de Landévennec*. 1882. IN Comité des travaux Historiques et Scientifiques (France). *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie*, 1882-1883.

Ramé, Alfred. *Second rapport sur le Cartulaire de Landévennec*. 1884. IN Comité des travaux historiques et scientifiques (France). *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie*, 1883-1884. Consultable en ligne :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5722156k/f70.item>